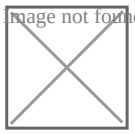

Article 374-1 grand-mère toxique

Par **Chloe16000**, le **13/11/2017** à **09:38**

Bonjour,
J'aurais voulu savoir quel recours j'avais après un échec en cours d'appel concernant des DVH d'une grand-mère perverse narcissique qui tente de me briser au travers de ma fille de 4 ans, merci pour votre réponse !

Par **youris**, le **13/11/2017** à **09:49**

bonjour,
il ne reste que le pourvoi en cassation, si votre avocat peut prouver que la loi n'a pas été respectée.
la cour de cassation ne juge pas les faits mais vérifie si la loi a bien été appliquée.
salutations

Par **Chloe16000**, le **13/11/2017** à **10:16**

Je ne peux pas me pourvoir en cassation car la loi a été respectée, plus je lis les forum concernant cet article de loi 371-4, plus je me dis qu'il n'est pas raisonnable que la justice s'immisce dans la vie des gens, il est quasiment impossible de prouver une maladie mentale telle que la perversion narcissique ou autre, on m'oblige à confier ma fille à quelqu'un qui n'aura de cesse de la détruire, que puis-je donc faire ?!!

Par **Chloe16000**, le **13/11/2017** à **11:00**

De surcroit comme elle a beaucoup d'argent elle a pu faire appel au meilleur avocat de sa ville, moi une commis d'office pas franchement interessée par la défense de ma fille (je songe même à la collusion entre avocat contre bonne rétribution car la mienne à fournit mes conclusions finales à la partie adverse la veille de la parution alors que j'y prouvais que la grand-mère mentait délibéremment afin de me faire apparaitre comme une personne très malveillante à son égard), elle a obtenu 3 vacances par an ce qui va obliger ma fille à faire plus de 7000 km par an alors qu'elle a peur de sa grand-mère... La dernière fois qu'elle est venue elle a corrompue ma fille dès son premier entretien en tête à tête, "surtout ne le dis pas à maman... chut c'est notre secret à toute les deux", malheureusement pour elle ma fille m'a

révélée le contenu de ce secret putride lui ayant confié que la prochaine fois une personne inconnue viendrait la chercher directement chez moi pour l'amener chez elle et qu'elle pourrait y voire son père qu'elle ne connait pas (quelqu'un d'alcoolique, drogué et dealer de son état ne vivant que pour les teufs et tecknivals et ayant fait plus de 3 ans de prison pour violence aggravée, étant trop défoncer pour se levée le matin de la procédure pour les visites et droits d'hébergement de sa propre fille, sa mère pensant qu'elle pourrait représentée le déclic pour lui, bref de la pure folie douce...), lors de cet "entretien bourrage de crâne" elle lui a aussi dit que "vivement que ta mère crève a fumer comme ça tu pourras venir habiter avec ta mémé !" j'en suis restée choqué surtout des mots "maux" pareils dans la bouche innocente de ma petite chérie, je retrouve ma fille trempée jouant dans une fontaine alors qu'on était en octobre par moins de 10 degré, d'ailleurs nous avons eu le droit au parc durant toute une semaine sous la pluie... Ma fille est végétarienne lors de son premier repas avec sa mémé, bizarrement elle a trouvé le moyen de "cacher" des lardons dans une ratatouille... un fraisier alors que ma fille est allergique au fruits rouges, c'était l'anniversaire de ma fille un cadeau qu'elle n'a pas pu utiliser dixit sa grand-mère :"-tu as de trop gros petits doigts tous boudinés", donc pas de cadeau, le joli dessin que que ma fille avait réalisé et tous les autres d'ailleurs directement à la poubelle. Le troisième jours Madame me demande à revoir ma fille seule à seule, je lui réponds qu'au vu des cauchemards que fait ma fille depuis la dernière fois c'est pas au goût du jour, elle se jette sur ma fille en lui hurlant avec des gros yeux, qu'elle déteste les sales petites menteuses, sale menteuse, se penchant yeux dans les yeux de ma fille voulant à tout prix lui faire dire que c'était elle qui avait menti, le lendemain nous ne sommes pas allées au RDV ma fille avait une terreur à retrouver cette sorcière comme elle l'a qualifiée elle même, Madame n'a pas fait de vague contrairement à son habitude faut-il croire qu'elle se sentait un peu "merdeuse" comme on dit, je n'ai plus laissé ma fille aller manger avec elle, à la fin du séjour il était impossible que l'orage n'éclate pas je lui ai reproché ce que je vous ai raconté plus haut, plus tout le reste qui serait trop long à écrire en message, elle m'a insultée avec les propres mots que son fils utilisé pour l'insulter elle tout en disant à ma fille que s'est maman qui mentait ! Au moment de ce quitter elle m'a fait les gros yeux une habitude chez elle en me menaçant "t'inquiètes pas en avril, je ferais comme je voudrais !" Bref que faire, je ne veux pas que cette folle détruise la vie de ma fille même si effectivement elle en est l'une des grand-mères malheureusement, ni la mienne, je suis dans l'impasse je vous supplie de m'aider une porte de secours quand la justice est inique est impose des obligations démentielles à suivre, en tant que parent je me dois de protéger ma fille et la justice veut l'inverse, qu'est ce que je risque si je ne présente pas ma fille pour ces droits d'hébergement ?!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés